

Monsieur Christophe CASTANER
Ministre de l'Intérieur
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08

Paris, le 9 mai 2020

Monsieur le Ministre,

Ce 9 mai 2020 nous célébrons les 70 ans de la Déclaration Schuman, qui posa les bases de la construction européenne. Cet anniversaire survient à un moment où notre continent est confronté à la plus grave crise qu'il ait connue depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale.

Si presque tout le monde s'accorde sur la nécessité de construire une réponse européenne à cette crise, les semaines et les mois qui viennent de s'écouler ont aussi fait rejaillir les égoïsmes nationaux.

En effet, au début de la crise, la fermeture des frontières de manière non concertée par les différents pays de l'Union a laissé un goût amer aux millions de citoyens français et européens qui ont construit leurs vies professionnelles, étudiantes ou familiales en traversant les frontières intra européennes quasi-quotidiennement.

Nous nous réjouissons aujourd'hui que la libre circulation des travailleurs frontaliers soit préservée et que la quatorzaine ne soit pas appliquée à l'intérieur de l'espace européen. Mais, alors que partout en Europe le déconfinement est engagé, vous avez annoncé vendredi 7 mai la prolongation des contrôles renforcés aux frontières du territoire national jusqu'au 15 juin au moins.

Or, nombreux sont ceux de nos concitoyens établis dans les zones frontalières, dans les pays voisins ou proches de la France qui souffrent non seulement de la longue séparation engendrée par le confinement, mais aussi des contrôles prolongés aux frontières. Ils provoquent, parmi ceux-là, une détresse psychologique de plus en plus grande, qui peut se traduire par un fort ressentiment.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir, sans attendre le 15 juin, élargir les dérogations pour permettre de franchir la frontière entre les pays de l'Union européenne et la France. Désormais, en plus des travailleurs frontaliers et des dérogations déjà existantes, nous pensons que devrait être autorisée la circulation des personnes aux fins suivantes :

- les visites d'un parent à son enfant situé de l'autre côté de la frontière ;
- les visites aux membres d'une famille, même si ceux-ci ne sont pas malades et ne nécessitent pas de soins médicaux ;
- les visites des conjoints et des partenaires pacsés ;
- le rétablissement des moyens de transports transfrontaliers et du transit entre deux territoires français par un itinéraire traversant un pays voisin.

Monsieur le Ministre, nous savons combien cette crise inédite est difficile à gérer et à contrôler et nous impose des mesures drastiques. Soyez assuré que nous apportons tout notre soutien au plan de déconfinement du Gouvernement dans ces moments difficiles pour le pays. Mais la fermeture des frontières en Europe ne peut pas devenir la nouvelle norme chaque fois qu'il y a une crise. L'aspiration du projet européen, n'est pas de devenir un grand espace de libre circulation par temps calme et de se transformer en un agrégat d'États se méfiant les uns des autres lorsqu'une crise se présente sous peine de perdre tout son sens et le soutien de nos concitoyens. Les pays voisins ont, eux aussi, pris des mesures afin de lutter contre la propagation du coronavirus qui devraient permettre plus de souplesse dans le passage aux frontières.

En espérant que vous pourrez apporter une réponse positive à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pieyre-Alexandre ANGLADE

*Député de la 4^e
circonscription des Français
établis hors de France*

Christophe AREND

*Député de la 6^e
circonscription de la Moselle*

Belkhir BELHADDAD

*Député de la 1^{ère}
circonscription de la Moselle*

Pascale BOYER

*Députée de la 1ère
circonscription des
Hautes-Alpes*

Danielle BRULEBOIS

*Députée de la 1ère
circonscription du Jura*

Samantha CAZEBONNE

*Députée de la 5ème
circonscription des
Français établis hors de
France*

Christophe DI POMPEO

*Député de la 3ème
circonscription du Nord*

Joël GIRAUD

*Député de la 2ème
circonscription des
Hautes-Alpes*

Brahim HAMMOUCHE

*Député de la 8ème
circonscription de la
Moselle*

Dimitri HOUBRON

*Député de la 17ème
circonscription du Nord*

Jacques KRABAL

*Député de la 5ème
circonscription de l'Aisne*

Frédérique LARDET

*Députée de la 2ème
circonscription de
Haute-Savoie*

Charlotte LECOQ

*Députée de la 6ème
circonscription du Nord*

Marion LENNE

*Députée de la 5ème
circonscription de
Haute-Savoie*

Richard LIOGER

*Député de la 3ème
circonscription de la
Moselle*

Brigitte LISO

*Députée de la 4ème
circonscription du Nord*

Ludovic MENDES

*Député de la 2ème
circonscription de la
Moselle*

Thierry MICHELS

*Député de la 1ère
circonscription du Bas-
Rhin*

Catherine OSSON

*Députée de la 8ème
circonscription du Nord*

Xavier PALUSZKIEWICZ

*Député de la 3ème
circonscription de
Meurthe-et-Moselle*

Bruno STUDER

*Député de la 3ème
circonscription du Bas-
Rhin*

Vincent THIÉBAUT

*Député de la 9ème
circonscription du Bas-
Rhin*

Nicole TRISSE

*Députée de la 5ème
circonscription de la
Moselle*

Hélène ZANNIER

*Députée de la 7ème
circonscription de la
Moselle*